

Journal du PAJE

Programme d'Appui Jeunesse Emploi

Le bulletin du Programme d'Appui Jeunesse Emploi



SOMMAIRE

P.1 - Editorial

P.2 - Mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) : Renforcement de l'intersectorialité et des partenariats

P.2 - Jeunesse et société civile

P.4 - Appui à la création d'activités favorisant l'employabilité

P.4 - Le PAJE engage un taux de 95,8% des fonds qui lui sont alloués

EDITORIAL

Vous recevez aujourd'hui, le premier numéro du bulletin d'information trimestriel du Programme d'Appui Jeunesse Emploi dont le but est de vous informer régulièrement sur les activités et les résultats du PAJE.



... «A nouvel an, nouvel élan». Nous avons choisi ce début d'année pour le lancement du Journal du PAJE car le programme vient de passer avec succès d'une phase de démarrage consacrée à la préparation des fondements du programme

à une phase opérationnelle découlant de l'engagement de 95,8% des fonds alloués au programme et par conséquent l'installation des prestataires de services et de fournitures retenus pour la mise en œuvre des activités du PAJE.

C'est également une période durant laquelle cinq contrats de subventions viennent d'être signés dans le cadre du CODEVA avec des organisations soutenant des projets associatifs novateurs en direction des jeunes.

Ce premier numéro du journal du PAJE est consacré à la présentation des différents axes d'intervention du Programme qui résulte de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne sur la thématique de l'emploi au profit de la jeunesse algérienne, une jeunesse que nous avons placée au cœur de notre intervention.

Placé sous la conduite du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, le Programme d'Appui Jeunesse-Emploi (PAJE) est un programme mis en place par une convention de financement signée le 06 dé-

cembre 2012 pour une période de mise en œuvre prolongée à 72 mois, et un budget global de 26 M€, dont 23,5 M€ représentent la contribution européenne et 2,5 M€ la contribution algérienne.

Par sa démarche, le PAJE vise le soutien des réformes et de l'action du Gouvernement algérien dans sa politique nationale en faveur de la jeunesse et pour l'employabilité et l'insertion des jeunes, ainsi que les efforts de la société civile pour une meilleure prise en charge des jeunes dans la société.

En vue de renforcer les capacités et les synergies intra et inter sectorielles et partenariales des différents secteurs et acteurs impliqués dans la mise en œuvre des politiques nationales en direction de la jeunesse, le programme intervient aux niveaux national et régional dans quatre wilayas pilotes (Annaba, Béchar, Khenchela et Oran).

Le PAJE est structuré autour de trois composantes comprenant chacune des axes d'intervention spécifiques. La première intervient pour le renforcement de l'intersectorialité et des partenariats dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse », la seconde pour la jeunesse et la société civile et la troisième pour l'appui à la création d'activités favorisant l'employabilité.

Enfin, je vous présente en mon nom et en celui de toute l'équipe du PAJE, nos meilleurs vœux pour l'année 2016 et vous souhaite une bonne lecture.

Abderrezak BOUCHERIR,
Directeur National du Programme



Programme cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne

Mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) : Renforcement de l'intersectorialité et des partenariats



Le Programme d'Appui Jeunesse Emploi, cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne, est un programme qui a été mis en place en vue de contribuer, à travers sa composante 1, au renforcement et à l'appui à la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales engagées en faveur de la jeunesse, aussi bien dans leurs dimensions intersectorielles que sectorielles.

Il cherche également à renforcer les capacités de pilotage et de suivi des acteurs chargés de la mise en œuvre des politiques nationales en direction de la jeunesse, au niveau central et dans les quatre wilayas pilotes.

Dans cette perspective, la composante 1 intervient sur deux axes ; le renforcement des compétences des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ), et le développement ainsi que le renforcement des capacités d'étude et d'analyse du secteur de la jeunesse permettant un pilotage efficace des stratégies sectorielles en direction de la jeunesse.

Dans le cadre du renforcement des compétences des ressources humaines impliquées dans la mise en œuvre de la PNJ, une mission d'expertise a été lancée par le Programme d'Appui Jeunesse Emploi en décembre 2015, en vue de réaliser une étude des besoins en renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des poli-

tiques nationales en direction de la jeunesse.

Cette étude conduite au niveau central et dans les wilayas pilotes du programme (Annaba, Béchar, Khenchela et Oran) vise l'élaboration d'un plan de formation en concertation avec les différents secteurs concernés.

Cette mission préliminaire est réalisée par un binôme d'experts spécialisés en ingénierie de la formation mobilisés à cet effet. Elle débouchera sur d'autres interventions du PAJE dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation qui sera arrêté.



Concernant le développement et le renforcement des capacités d'étude et d'analyse du secteur de la jeunesse, le PAJE prévoit le développement d'un outil d'observation et d'évaluation dédié à la thématique « Jeunesse/Emploi », le rôle de ce dernier est de contribuer à mieux définir les orientations et le contenu de politiques favorables et compatibles avec une prise en charge efficiente de la jeunesse en matière d'emploi et d'insertion professionnelle.

Serge STAGNOLI

Jeunesse et société civile

Dans le cadre d'une démarche de développement du dialogue et du partenariat institutions-société civile, le Programme d'Appui Jeunesse Emploi vise, à travers sa composante 2, le renforcement de l'accompagnement des jeunes en vue de

leur insertion sociale et professionnelle en s'appuyant sur la participation de la société civile.

La composante 2 se décline en deux axes d'intervention ; le premier consiste à mettre en place et développer deux plates-formes de services au niveau de chaque wilaya pilote : un guichet intersectoriel de proximité (GIP) et un pool de ressources et d'expertises associatives (PREA), et le second à financer des actions concrètes de terrain pilotées par les acteurs de la société civile par le biais d'un fonds de subventions (CONtribution au DEVELOppement Associatif /CODEVA).

Concernant le développement des plates-formes de services, le programme a lancé, en décembre 2015, une mission d'expertise en vue de réaliser un état des lieux/diagnostic visant l'identification, dans chaque wilaya pilote (Annaba, Béchar, Khenchela et Oran), du cadre approprié pour l'ancrage des plates-formes de services. Cette mission est réalisée par deux binômes d'experts, spécialisés en politique de la jeunesse / développement de la société civile et en étude organisationnelle, mobilisés à cet effet.

Le CODEVA a lui fait l'objet d'un appel à propositions, lancée en avril 2015, avec pour objectif spécifique de renforcer, dans les wilayas pilotes du programme, les capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles des acteurs de la société civile actifs dans le domaine de l'appui à la jeunesse, afin qu'ils soient en mesure de jouer leur rôle dans le cadre du renforcement des liens entre les institutions et la société civile.





A cet effet, trois priorités ont été définies :

- « **Employabilité - Formation - Entrepreneuriat** ». Objectif : Soutenir des projets des acteurs de la société civile qui visent à améliorer la situation de la jeunesse, en renforçant l'employabilité des jeunes sur le marché de l'emploi, en promouvant leur insertion professionnelle et en développant l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes.

- « **Réseaux et partenariats** ». Objectif : Appuyer des projets structurants visant la mise en réseau des acteurs de la société civile actifs dans le domaine de l'appui à la jeunesse et le développement de partenariats locaux. Cette priorité doit contribuer à la mutualisation de l'expertise des associations autour d'une action commune et pouvant conduire à la création de collectifs et plateformes thématiques de concertation.

- « **Citoyenneté** ». Objectif : Renforcer les capacités des jeunes pour une intégration et une implication plus importante et plus efficace dans la vie associative et promouvoir une citoyenneté active chez les jeunes.

L'appel à propositions a été divisé en deux lots. Un premier lot visant le financement d'actions incluant un soutien financier à des tiers, afin de soutenir des associations qui n'ont pas suffisamment de compétences dans le montage de dossiers devant respecter de complexes procédures administratives propres à un appel à propositions de l'Union européenne, par le biais de subventions dites « en cascade ». Trois organisations ayant une capacité de gestion suffisante ont été subventionnées : l'Organisation Internationale du Travail, la Fédération Handicap International, et le Groupement de Recherche et de Déve-

loppement Rural Migration-Citoyenneté-Développement.

Elles consacreront 75% du budget de leur projet (hors coûts administratifs) pour financer à leur tour de plus petites associations selon des procédures assouplies. Par ailleurs, au moins 80% de ce soutien financier à des tiers devra concerner la priorité « Employabilité - Formation - Entrepreneuriat ».



Un deuxième lot visant le financement d'actions n'incluant pas un soutien financier à des tiers, dans lequel deux projets ont été financés, l'un porté par l'Association Nationale des Echanges entre Jeunes (ANEJ), le second par l'association Santé Sidi El Houari.

Gilles LOSSOIS

Projets subventionnés dans le cadre du CODEVA

Projets	Bénéficiaires	Co-bénéficiaires
INNOV'ASSO : Les métiers et compétences du secteur associatif au service de l'employabilité des jeunes algériens	Grdr Migration - Citoyenneté - Développement	1. BATIK International 2. Association « NOUR » pour la promotion et l'insertion des infirmes moteurs cérébraux et/ou d'origine cérébrale 3. Association « Le Flambeau Vert pour l'Environnement »
NASIJE : Nouvelles Actions Solidaires pour l'Insertion socioéconomique des Jeunes Exclus	Handicap International	Agence Nationale de Gestion du Micro Crédit (ANGEM)
« BAB EL AMEL » : Accueil, Appui et Accompagnement des jeunes à la création de leurs micros entreprises	Association Nationale des Echanges entre Jeunes (ANEJ)	Plate-forme Migrants et Citoyenneté Européenne (PMC-Europe)
Une Ecole Chantier pour la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes	Association Santé Sidi El Houari (SDH)	Des fiches de présentation des différents projets subventionnés dans le cadre du CODEVA sont publiées sur le site web www.paje.dz
A'AMAL : Acteurs locaux agissant ensemble en faveur de l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes des wilayas de Annaba et de Khenchela	Organisation Internationale du Travail (OIT)	

Appui à la création d'activités favorisant l'employabilité

L'économie sociale et solidaire innovante (ESSI) est un secteur émergent et porteur qui pourra jouer un rôle moteur dans les wilayas pilotes du programme dans l'appui, à travers sa composante 3, à la création et au développement de nouveaux projets sociaux et solidaires favorisant l'employabilité des jeunes et en participant au développement des territoires. En vue de l'appui à la création d'activités favorisant l'employabilité, le programme intervient à travers sa composante 3 sur deux axes: l'appui au développement de l'économie sociale et solidaire innovante (ESSI), créatrice d'activités nouvelles et d'emplois et le développement de plates-formes de services innovantes favorisant le leadership et l'entrepreneuriat.

Dans un souci de structuration du secteur de l'ESSI, le programme intervient au niveau des institutions par le renforcement des capacités des acteurs institutionnels ainsi que ceux de la société civile concernés, l'identification et renforcement des secteurs d'activités potentiellement porteurs et créateurs d'emplois, la conception d'un plan de développement de l'ESSI, la mise en œuvre de projets sociaux et solidaires, la conception et la mise en œuvre d'un outil d'observation ESSI ou encore par l'organisation de voyages d'études.

Afin de promouvoir le secteur de l'ESSI auprès des jeunes, le programme prévoit de développer un portail dédié à l'entrepreneuriat, un guide pratique de la création d'entreprise, des fiches métiers et des concours et journées portes ouvertes. Des plates-formes de services innovantes favorisant le leadership et l'entrepreneuriat baptisées Pools de Services d'Accompagnement (PSA) seront développées et expérimentées dans chacune des wilayas pilotes du programme. Ces dernières viendront en renforcement des dispositifs d'appui à la création d'entreprises existants. Elles contribueront à l'amélioration des modalités de prise en charge des porteurs de projets (accompagnement renforcé et suivi post-crédation).

Le cadre approprié pour l'ancrage des PSA dans chaque wilaya pilote sera également identifié grâce à l'état des lieux/diagnostic évoqué dans l'article précédent (Jeunesse et société civile/P2).

Mohamed CHABANI

Le PAJE engage un taux de 95,8% des fonds qui lui sont alloués

Le mois d'octobre 2015 a été marqué par la tenue de quatre comités d'évaluation des différentes offres reçues dans le cadre des marchés de services et de fournitures lancés par le PAJE dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités.

Les membres des comités d'évaluation, qui ont été désignés par les ministères concernés par le programme, ont suivi au préalable d'une formation portant sur le rôle du comité d'évaluation et sur les procédures européennes pour la sélection et l'attribution des marchés.

Trois prestataires de services ont été retenus. Il s'agit de SOFRECO pour la « mise en place de plates-formes de services d'appui à la jeunesse, le renforcement des capacités et le développement d'une fonction d'observatoire des politiques en direction de la jeunesse », GIZ pour la « structuration du secteur de l'ESSI et le soutien au développement de l'entrepreneuriat des jeunes » et LATTANZIO pour l'« assistance technique pour la communication institutionnelle et événementielle du PAJE ».

Un marché de « fourniture et livraison d'équipements pour les plates-formes de services mises en place dans le cadre du PAJE » octroyé à MEMETECH.

Cinq contrats de subventions attribués à Grdr, Handicap International, ANEJ, SDH et OIT.

Ainsi, le PAJE a abouti à un taux d'engagement de 95,8% des fonds qui lui sont alloués et passe de surcroît en plein dans sa phase opérationnelle.

Faïrouz SBAL

Activités du PAJE durant le quatrième trimestre 2015

Formation des membres des comités d'évaluation	06 octobre 2015
Evaluation du marché de services « mise en place de plates-formes de services d'appui à la jeunesse, le renforcement des capacités et le développement d'une fonction d'observatoire des politiques en direction de la jeunesse »	7/14 Octobre 2015
Evaluation du marché de services « structuration du secteur de l'ESSI et le soutien au développement de l'entrepreneuriat des jeunes »	7/14 Octobre 2015
Evaluation du marché de fournitures	15/16 Octobre 2015
Evaluation du marché de services « assistance technique pour la communication institutionnelle et événementielle du PAJE »	18/19 Octobre 2015
Démarrage d'une mission d'expertise pour la réalisation d'une étude des besoins en renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des politiques nationales en direction de la jeunesse.	06 décembre 2015
Démarrage d'une mission d'expertise pour la réalisation d'un état des lieux/diagnostic visant l'identification, dans chaque wilaya pilote (Annaba, Béchar, Khenchela et Oran), d'un cadre approprié pour l'ancrage des plates-formes de services qui seront développées par le PAJE : Guichets intersectoriels de proximité (GIP), Pools de Ressources et d'Expertises Associatives (PREA) et Pools de Services d'Accompagnement (PSA).	06 décembre 2015